

Bruits et chuchotements électoraux

Autor(en): **Imhof, Pierre**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **28 (1991)**

Heft 1051

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1020988>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Bruits et chuchotements électoraux

(pi) Le futur ex-conseiller d'Etat vaudois UDC, le très populaire Marcel Blanc, envisagerait de créer une seconde — et tout aussi désagréable — surprise pour son parti et surtout pour les chers amis de l'Entente bourgeoise: après sa démission à un bien mauvais moment, il caresserait l'idée de se lancer au second tour dans la bataille pour le Conseil des Etats, en prenant par exemple la place du libéral sortant Hubert Reymond. Perspective toute théorique en vérité, car n'est pas Delam' qui veut. Il fallait toute la virtuosité de l'alors syndic de Lausanne, devenu depuis conseiller fédéral, pour réussir l'exercice qu'il a dû faire en mars 1981 pour sauver le troisième siège radical au gouvernement vaudois. Sans compter la sympathique ambiance qu'un affrontement ouvert au sein de l'Entente ne manquerait pas d'instaurer.

N'empêche qu'avec ou sans candidature un peu sauvage au Conseil des Etats, les grincements sont programmés avec

renoncement anticipé à l'accord sur l'EEE, qui devrait être suivi d'un débat intense, ouvert par le Conseil fédéral, afin que nous adhérions à la Communauté. Quelque chose comme reculer pour mieux sauter.

Cette deuxième lecture Jean-Pascal Delamuraz l'avait faite. Comment avec de si faibles appuis aller jusqu'au bout de la négociation EEE? Et surtout, comment convaincre ensuite le peuple? En coulisse, le secrétaire d'Etat Blankart assurait pourtant à quelques confidents que le 23 septembre la Communauté ferait des concessions au chapitre de la codécision.

Sous le vernis officiel, les craquelures

Antérieurement le Conseil fédéral avait pris une position sage: mener au mieux la négociation EEE puis prendre une décision au vu du texte final. Pourquoi ne s'en tient-il pas, unanimement, à cette ligne? Pourquoi ce défaitisme devant le vote populaire? Pourquoi certains de ses membres se démarquent-ils? A Sils Maria, le Conseil fédéral donnait à l'observateur plus l'image des ligues grisonnes que celle du Bund. ■

les libéraux depuis la désignation du jeune député Pierre-François Veillon pour briguer la succession de Marcel Blanc au Conseil d'Etat. Les libéraux auraient évidemment préféré que l'UDC continue d'envoyer un vrai paysan au Château (M. Veillon est ingénieur agronome), et surtout que les délégués de l'ancien PAI ne choisissent pas l'auteur d'une initiative populaire cantonale contre la spéculation foncière... même si elle a échoué au niveau de la récolte des signatures déjà, grâce au sabotage de la droite.

Si Marcel Blanc semble donc rêver de son retour avant même d'être véritablement parti, les radicaux se mobilisent pour reconquérir le siège de conseiller aux Etats perdu il y a quatre ans et mettre fin à une situation intolérable pour eux: le Grand vieux parti vaudois sans représentant à la Chambre des cantons. Ainsi pour la prochaine inauguration de l'Espace Sbarro, que le créateur de belles carrosseries va mettre en place à Yverdon, ce dernier a tout naturellement fait appel au conseiller d'Etat à la fois nordiste et radical Pierre Cevey (l'ancien syndic d'Yverdon, candidat socialiste au Conseil national et néanmoins conseiller d'Etat, Pierre Duvoisin, ne pouvait bien entendu pas faire l'affaire). Pierre Cevey a donc répondu présent, tout en précisant qu'il viendrait écouter le discours de son collègue Jacques Martin, qui n'a rien du régional de service puisqu'il vient de l'Est vaudois, mais qui est candidat radical au Conseil des Etats. Ça fera toujours une photo d'assurée dans la presse du lendemain. La solidarité au sein des partis, ça existe. ■

Toxicos ordinaires

(fb) Les 200 épaves du Platzspitz que l'on voit à la télévision ne sont que la pointe d'un iceberg dont les contours sont bien différents. C'est ce dont témoignent deux études statistiques zurichoises dont la *Weltwoche* (26.7) a rendu compte.

Dans sa thèse de médecine, Hanspeter Künzler, sur la base d'une enquête auprès des visiteurs du Platzspitz, distingue les catégories suivantes: 32% se font une ou plusieurs injections quotidiennes de cocaïne, d'héroïne ou d'un cocktail de drogues; 24% s'injectent occasionnellement des drogues dures; 32% fument ou sniffent occasionnellement des drogues dures; et 10% sont exclusi-

vement des consommateurs de drogues douces. Pour avoir une juste idée de l'ampleur de la consommation occasionnelle, il faut encore préciser que 26% des acheteurs du Platzspitz fournissent également des personnes qui ne s'y rendent pas elles-mêmes.

La plupart des consommateurs occasionnels sont bien intégrés socialement: 85% ont un domicile stable, 5% seulement n'ont aucun emploi. Et 48% des consommateurs quotidiens ont un emploi et un domicile stables. Ce point est corroboré par une autre étude de l'office social de la ville de Zurich: parmi des toxicomanes usagers de services sociaux, 17% travaillent à plein temps, 15% à temps partiel, ce qui dénote un usage pour le moins contrôlé de la drogue. Künzler évalue à 6% seulement la part des toxicomanes complètement désintégrés socialement: un autre cliché à réviser.

On mesure tout à la fois le caractère schématique de la malédiction des bien-pensants sur les toxicomanes et la difficulté de la tâche des services sociaux lorsqu'on apprend que seulement 8% des «accros» aux drogues dures du Platzspitz n'ont jamais cherché à s'arrêter. L'étude de l'office social donne, elle, une moyenne de 4,6 tentatives de sevrage volontaire par personne, dont 18% supérieures à 12 mois et 36% de 6 à 12 mois. ■

EN BREF

Le canton du Léman (Vaud-Genève) serait le plus peuplé de la Confédération après celui de Zurich, avec 967 000 habitants. Le canton du Grand Bâle (les deux Bâle et le Lauffonais) aurait 437 600 habitants et le «Super-Jura» (NE, JU, Jura bernois) en aurait 279 000. C'est l'hebdomadaire alémanique *Cash* qui a présenté ces données sur ces nouvelles entités dont parlent les périodiques romands.

Un collaborateur de l'entreprise Roche, à Bâle, prépare une thèse de doctorat sur la vie et le comportement des pendulaires de l'industrie chimique bâloise. L'entreprise Roche vient de l'autoriser à adresser un questionnaire à tous les collaborateurs dont le domicile politique est situé hors de la ville de Bâle, donc aux pendulaires venant de Suisse, de France ou d'Allemagne.